

ISTRES SPORTS TRIATHLON

Règlement 2023 v6 31/08 /2023



ISTR'M 2023 - 25^{ème} Edition
Triathlon de la ville d'Istres
Dimanche 10 septembre 2023
Format M, XS et duathlon jeunes en open
Finale championnat régional adultes, individuel et clubs

Association organisatrice

ISTRES SPORTS TRIATHLON

OMS D'Istres

Trigance III , Allée de la Passe Pierre

13800 Istres

Email : istres.triathlon@free.fr

[ISTRES SPORTS TRIATHLON \(istres-triathlon.fr\)](http://istres-triathlon.fr)



Article 1 : Préambule au règlement spécifique de la manifestation

Le règlement général de la manifestation est celui établi pour 2023 par la Fédération Française de Triathlon. [Réglementation sportive - Fédération Française de Triathlon \(fftri.com\)](https://www.fftri.com) Chaque participant se doit de le connaître et de l'appliquer.

Natation : port du bonnet de bain obligatoire mais non fourni par l'organisation (Règlementation FFTRI 2022°- les concurrents doivent porter le bonnet de bain mais l'organisateur n'est pas dans l'obligation d'en fournir, sinon bonnet de bain personnel)

Parcours vélo : Respect du code de la route sous peine de disqualification, port du casque obligatoire, Aspiration abri (drafting) interdite

Dossards : Les triathlètes sont tenus de porter le dossard sur les parcours vélo et course à pied. - ceinture porte dossard obligatoire mais non fourni par l'organisateur)

Article 2 : Présentation de la manifestation

Le 25ième Triathlon de la ville d'Istres, l'ISTR'M 2023 est une manifestation agréée FFTRI organisée par le club d'Istres Sports Triathlon.

- 1 épreuve triathlon format XS open en individuel ou relais
- 1 épreuve triathlon format M open en individuel ou relais
- 2 épreuves duatlhons pour les poussins (nés en 2014 & 2015) et pupilles (nés en 2012 & 2013)

L'épreuve XS est ouverte à partir de la catégorie benjamin (nés en 2010 et 2011)

Départ décalé de 5 minutes pour les benjamins qui participent au **format XS**. Les minimes peuvent intégrer cette vague spécifique

L'épreuve M est ouverte à partir de la catégorie junior (nés en 2004 et 2005)

Toutefois pour les relais M, un cadet ou une cadette (né en 2006-2007) peut participer à condition de ne faire qu'une seule des trois disciplines (soit la natation, soit le vélo, soit la course à pied)

En plus des épreuves open, cette année l'ISTR'M sera support de la finale du championnat régional adulte, individuels et club

Article 3 : Lieu de la manifestation

Pour les 2 triatlhons XS et M la partie natation se déroulera sur l'Etang de l'Olivier à Istres.

La partie vélo se déroulera sur route fermée néanmoins il y aura un filtrage assuré pour les riverains- Rappel => Aspiration abri interdite

Format XS : les concurrents emprunteront une partie de la route du Delà la D16

Format M : les concurrents feront trois aller/retour depuis l'étang de l'Olivier, jusqu'à la limite de la commune d'Istres sur la route du Delà.

La course à pied format XS se fera en empruntant le chemin de la Pugeade et retour le long des berges de l'étang.

La course à pied de la course M consiste en 1 boucle empruntant le chemin de la Pugeade puis le long de l'étang jusqu'aux Arnavaux et retour à l'esplanade. Cette boucle sera à parcourir 2 fois.



Le parc à vélo sera situé sur l'Esplanade Charles De Gaulle .

Les 2 duathlons jeunes se dérouleront autour de l'étang de l'Olivier

Le retrait des dossards, l'accueil bénévoles, les toilettes, le ravitaillement final, la tente des arbitres, la consigne pour déposer les affaires personnelles, le local de contrôle anti-dopage, les espaces partenaires, la remise des prix seront répartis sur l'Esplanade Charles de Gaulle.

Article 4 : Dotation organisateur

Un pack accueil offert à tous les concurrents, un dossard , une puce ou transpondeur prêté pour l'épreuve et rendu dès le passage de la ligne d'arrivée, un jeu d'autocollants

Article 5 : Distances des épreuves de la manifestation

Format XS : Natation : 400 mètres / Vélo : 11 Km/ Course à pied 2.5 Km

Format M : Natation : 1500 mètres / Vélo : 40 Km/ Course à pied 9.8 Km

Duathlon poussin : course à pied 250 m – vélo 1000m – course à pied 250 m

Duathlon pupille : course à pied 500m – vélo 2000m – course à pied 500 m

Article 6: Droit d'inscription aux épreuves de la manifestation :

De la date d'ouverture des inscriptions jusqu'au jeudi 7 septembre 2023 à 23h 55 sur le site
www.eventicom.fr

Pas d'inscription sur place

Chaque concurrent devra se conformer aux exigences sanitaires en vigueur à la date de l'épreuve (pass sanitaire, port du masque, distanciation sociale, gestes barrières, vaccination etc. ou toute autre mesure décrétée par le gouvernement).

Concurrents licenciés et non licenciés et mineurs

Les licenciés FFTRI:

- **Pour pouvoir participer les licenciés doivent présenter une licence en cours de validité et devront justifier de leur identité lors du retrait des dossard**

Les non licenciés FFTRI :

- **Les non licenciés FFTRI devront fournir lors de l'inscription un certificat médical de non contre indication à pratique du triathlon ou du sport en compétition daté de moins d'un an au jour de l'inscription à la compétition**
- **Pour participer à la compétition les non licenciés devront au moment de l'inscription en ligne, s'acquitter d'un PASS-COMPETITON**
 - **2 € pour le format XS individuel et pour les relais XS 2€/athlète**
 - **20 € pour le format M individuel et 2€ / athlète pour le Relais M**

ISTRES SPORTS TRIATHLON

Les concurrents mineurs non licenciés devront présenter une autorisation parentale signée au retrait du dossard (modèle en annexe)

3 bases de tarifications progressives pour chaque format XS, M, Relais – Duathlons jeunes gratuits

Tarif 1 : De l'ouverture des inscriptions jusqu'au 31er juillet 2023

Tarif 2 : Du 1^{er} août jusqu'au 3 septembre 2023 00h00

Tarif 3 : Du 2 septembre jusqu'au jeudi 7 septembre 2023 à 23h55

XS individuel licencié FFTRI

- Tarif 1 : 20€
- Tarif 2 : 25€
- Tarif 3 : 30€

XS individuel pour les Non licenciés FFTRI rajouter un supplément de 2€ de pass compétition

M Individuel Licencié FFTRI :

- Tarif 1 : 40€
- Tarif 2 : 45€
- Tarif 3 : 55€

M Individuel pour les Non licenciés FFTRI rajouter 20€ de pass compétition

RELAIS

Relais XS licencié FFTRI :

- Tarif 1 : 30€
- Tarif 2 : 35€
- Tarif 3 : 40€

Relais M licencié FFTRI

- Tarif 1 : 60 €
- Tarif 2 : 65 €
- Tarif 3 : 75 €

Relais M et XS pour les Non licenciés FFTRI rajouter un supplément de 2€/ athlète de pass compétition

Duathlon jeunes

GRATUIT

Article 7 : Nombre maximum de participants aux épreuves de la manifestation

Le nombre maximal de participants est fixé à :

Format XS : 185 individuels + 15 relais

Format M : 300 individuels +15 relais

Duathlon poussins : 30 individuels

Duathlon pupilles : 30 individuels

ISTRES SPORTS TRIATHLON

Article 8 : Programme prévisionnel de la manifestation

Dimanche 10 septembre 2023

- 7h15 Retrait des dossards distance M
- 7h30 Ouverture du parc à vélo distance M
- 8h55 Fermeture du parc à vélo distance M
- 9h00 Exposé de course distance M
- 9h15 Départ distance M individuels + relais
- 11h10 Arrivée estimée du premier concurrent distance M
- 11h50 Barrière horaire arrivée vélo entrée parc distance M
- 12h15 Remise des récompenses distance M

- 12h40 Retrait des dossards duathlon
- 13h00 Retrait des dossards distance XS
- 13h00 Ouverture du parc à vélo duathlons
- 13h20 Ouverture du parc à vélo distance XS
- 13h40 Fermeture du parc à vélo duathlons - Exposé commun
- 13h50 Départ duathlon poussins et mini-poussins
- 14h05 Départ duathlon pupilles

- 14h30 Fermeture du parc à vélo distance XS
- 14h35 Exposé de course distance XS
- 14h50 Départ XS benjamins
- 14h55 Départ XS minimes/cadets/juniors/ vague open et relais
- 15h40 Arrivée estimée du premier concurrent distance XS
- 16h00 Barrière horaire arrivée vélo entrée parc distance XS
- 16h20 Remise des récompenses distance XS et duathlons

Nota : ce programme peut-être sujet à des changements suivant contraintes de l'organisateur

Article 9 : Barrière horaire ou limite de temps

Le départ du M est prévu à 9h15 :

Horaire limite arrivée vélo : 11h 50 à l'entrée du parc à vélo

Les concurrents qui arriveront après 11h50 à l'entrée du parc à vélo seront mis au course

Le départ du XS est prévu à 14h50 et 14h55

Horaire limite arrivée vélo : 16h00 à l'entrée du parc à vélo

Les concurrents qui arriveront après 16h00 à l'entrée du parc à vélo seront mis au course



Article 10 : Droit à l'image

Tous les concurrents acceptent sans restriction l'utilisation des sons et images enregistrés durant la manifestation et ce pour une durée indéfinie.

Chaque participant autorise expressément l'organisateur du ISTR'M TRIATHLON ainsi que ses ayants droits, tels que partenaires et médias, à publier, utiliser ou faire utiliser ou reproduire, à titre gratuit, son nom, son image (photographies, vidéos), sa voix (interviews, vidéos) et sa prestation sportive dans le cadre de la compétition en vue de toutes exploitations directes ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support sur lequel il pourrait apparaître à l'occasion de sa participation au ISTR'M TRIATHLON, notamment vidéo, CD, DVD, radio, télévision, podcast, webcast (Internet), enregistrements, film, publicité, matériel publicitaire, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Les droits audiovisuels relatifs à la compétition appartiennent exclusivement à l'organisateur.

Affichage des classements : à défaut, par l'acceptation des présentes conditions générales, chaque participant autorise expressément l'organisateur du ISTR'M TRIATHLON, à faire apparaître nom, prénom ainsi que le club dans les différents classements de l'épreuve à laquelle il a participé.

Article 11 : Récompenses

Sur l'épreuve XS :

Scratch : les podiums hommes et femmes scratch seront récompensés

Catégories : Les premiers des catégories benjamins, minimes, cadet junior , senior et master (homme et femme) seront récompensés

Relais : Les premiers relais, homme, femme et mixte seront récompensés

Sur l'épreuve M :

Scratch : les podiums hommes et femmes scratch seront récompensés

Catégories : Les premiers des catégories junior, senior et vétéran (homme et femme) seront récompensés

Relais : les premiers relais , homme , femme et mixte seront récompensés

Duathlons poussins et pupilles: Les podiums (garçon et filles) de chaque catégorie seront récompensés

Article 12 : Annulation - Remboursements

En cas d'annulation de l'événement indépendante de la volonté de l'organisateur (cas de force majeure, crise sanitaire, impératifs de sécurité, conditions météorologiques, décision des autorités administratives, etc...) survenant 2 semaine avant le début de l'épreuve, chaque participant sera remboursé de son inscription moins 5 € de frais

En cas d'annulation du concurrent entre le 28 août et le 1er septembre , 50% des droits d'inscriptions resteront acquis à l'organisation. A partir du 2 septembre il ne sera procédé à aucun remboursement.



En cas d'accident ou de maladie sur présentation d'un certificat médical , le concurrent sera remboursé de son inscription moins 5€ de frais

Article 13 : Retrait des dossards

Pas d'inscription sur place.

Chaque concurrent devra se conformer aux exigences sanitaires en vigueur à la date de l'épreuve (pass sanitaire, port du masque, distanciation sociale, gestes barrières, vaccination etc. ou toute autre mesure décrétée par le gouvernement).

Pour tous les concurrents le retrait des dossards se fera sur présentation d'un justificatif d'identité.

Pour les mineurs non licenciés FFTRI, une autorisation parentale sera requise ainsi qu'un certificat médical. L'envoi de ces documents par courrier ou internet avant la course ne dispense pas de leur présentation le jour de l'épreuve.

Pour les concurrents non licenciés Un certificat médical de « non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition», daté de moins d'un an au jour de l'inscription à la compétition. (code de la santé Publique Art.3622-2)

Article14 : Puces électroniques

Toute puce électronique servant au chronométrage de la course non rendue à l'issue de celle-ci sera facturée 60€ au concurrent

Article 15: Ravitaillements

Il est prévu un seul stand ravitaillement sur le parcours course à pied.

Pour la partie cyclisme, il n'y aura pas de stand ravitaillement, chaque concurrent devra prévoir son propre ravitaillement : eau, gel, etc....

Article 16 : Respect de l'environnement

Les athlètes doivent respecter l'environnement sous peine de sanction. Tout concurrent qui se verra abandonner son matériel et ses déchets en dehors des zones de propreté sera sanctionné par le corps arbitral par une disqualification immédiate

Article 17: Modifications

L'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement, jusqu'au 7 septembre 23h55

L'organisateur se réserve le droit de modifier les parcours, en cas de force majeure sous réserve de l'accord au préalable des autorités administratives. En particulier la partie natation sera remplacée par une course à pied si les conditions météo ne permettent pas son déroulement en toute sécurité.

La version modifiée sera publiée sur le site www.eventicom.fr et sur le site www.istres-triathlon.fr



Article 18 : Responsabilités

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutives à un mauvais état de santé en cas d'accident provoqué par le non respect du code de la route, en cas de vol ou perte d'objets, ou en cas de non respect par le concurrent des consignes de l'organisateur, des arbitres, du service médical et du présent règlement.

L'organisateur décline toute responsabilité pour les risques de santé encourus par le participant du fait de sa participation à l'épreuve. Le participant déclare avoir une parfaite connaissance du fait que la participation à l'épreuve comporte des risques de santé sérieux pouvant aller jusqu'au décès du participant. Le participant confirme et accepte qu'il est seul responsable de savoir si son état de santé lui permet de participer à l'épreuve. Il déclare en outre qu'aucun médecin ou personne équivalente ne lui a déconseillé de participer à l'épreuve.

Le participant consent dès à présent à recevoir tous soins et traitements médicaux s'avérant nécessaires pendant la compétition. Les frais de traitements médicaux ne sont pas compris dans les droits d'inscription et seront donc facturés au participant sur la base des tarifs usuels en la matière. L'organisateur ne proposant pas d'assurance couvrant le coût des soins médicaux, il est de la responsabilité du participant de conclure toutes assurances nécessaires ou utiles à cet effet. Toute responsabilité de l'organisateur à cet égard est exclue.

Le participant est seul responsable de ses effets personnels et de son équipement sportif

Le participant déclare qu'il a connaissance du fait qu'il pourra éventuellement rencontrer des véhicules et/ou des piétons sur le parcours et qu'il assume les risques liés à ces circonstances à l'occasion de la participation à la manifestation et notamment les épreuves de course à pied, de cyclisme et de natation.

En outre, le participant prend acte du fait qu'il existe les risques suivants liés à la participation à la compétition, étant entendu que cette liste n'est pas limitative :

risque de chutes, de collision avec des véhicules, des piétons, d'autres participants et/ou d'objets ;
risques liés à l'état du sol, incidents techniques et défaillance de matériel, insuffisance de l'équipement de protection ; risques et dangers causés par les spectateurs, les volontaires ou des intempéries.

Le participant s'engage à se familiariser avec le parcours et les aires de transition avant l'épreuve.

La participation à l'épreuve vaut acceptation de la part du participant du parcours et des aires de transition tels qu'ils auront été fixés

Référence : **Application du cahier des charges de la FFTRI et la réglementation sportive 2023**

ISTRES SPORTS TRIATHLON

PLAN DU SITE GENERAL

Esplanade Charles de Gaulle 13800 Istres –

Le parc à vélo duathlon sera installé en face du ravitaillement final à la fin de de l'épreuve M

Le local antidopage est localisé dans les toilettes publiques PMR

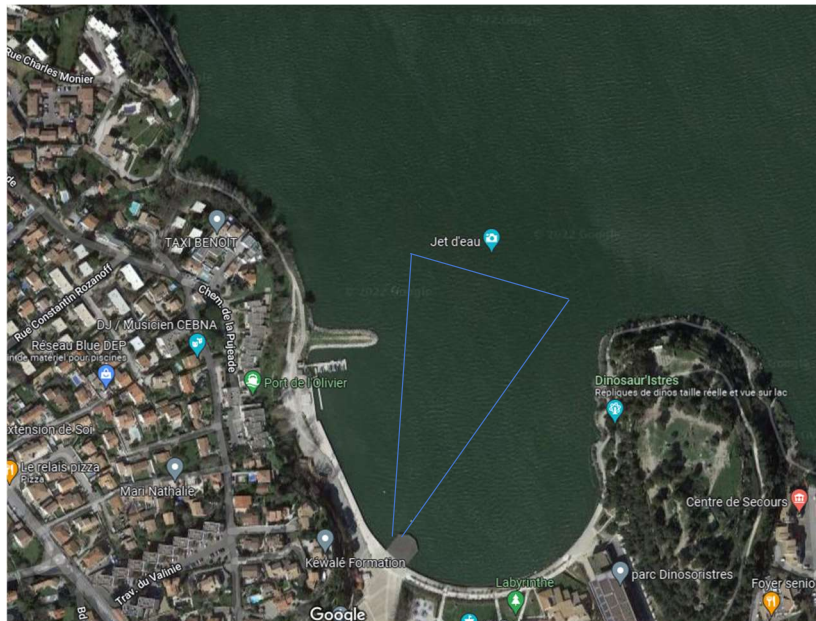


DINOSAURISTRES SPORTS TRIATHLON

NATATION distance M

1 x 1500m

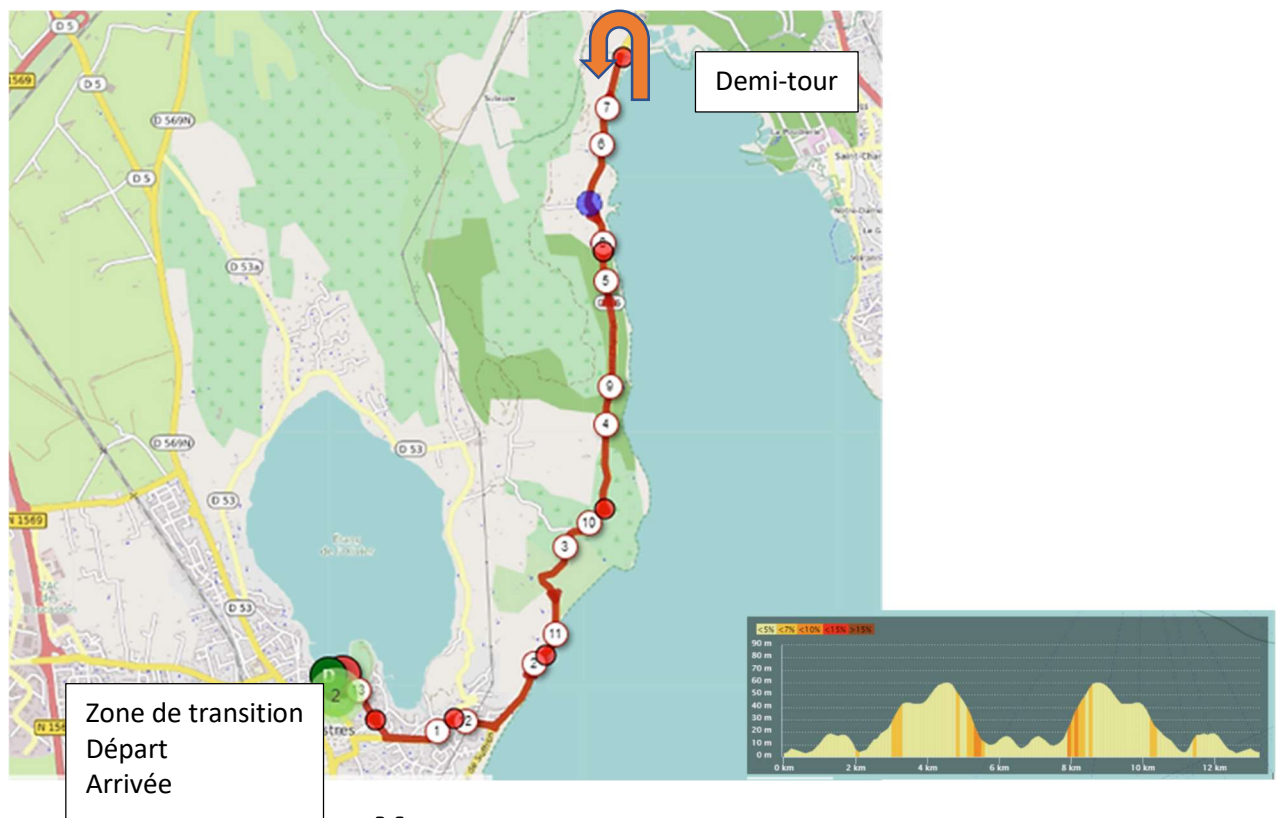
Départ dans l'eau



VELO distance M

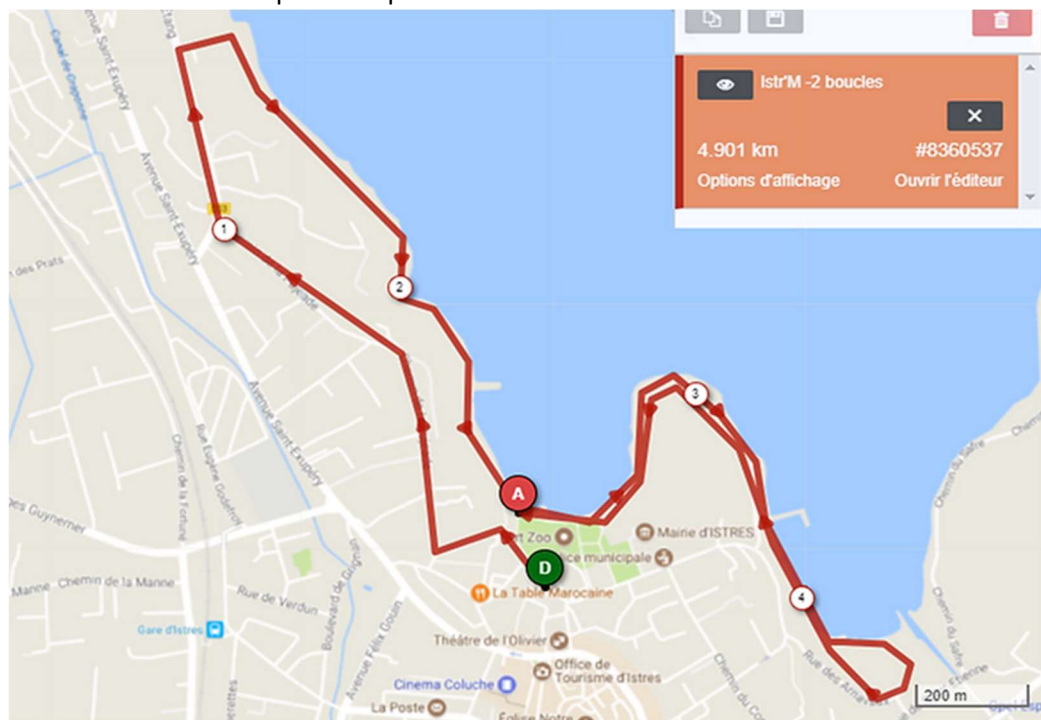
3 allers retours de 13 km sur la route du Dela – Route de St Chamas RD16

ISTRES SPORTS TRIATHLON



COURSE A PIEDS distance M

2 tours de 5km sur un parcours plat

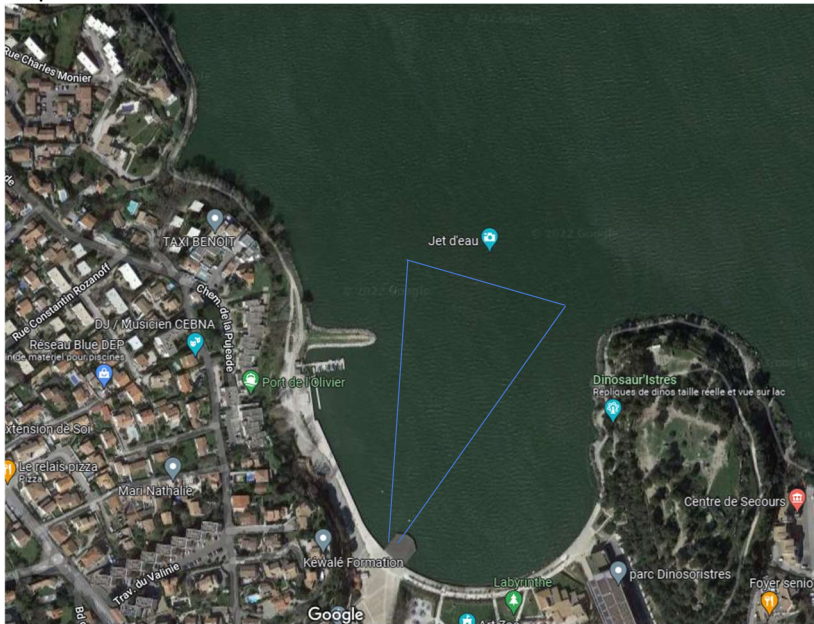


NATATION distance XS

1 x 400m

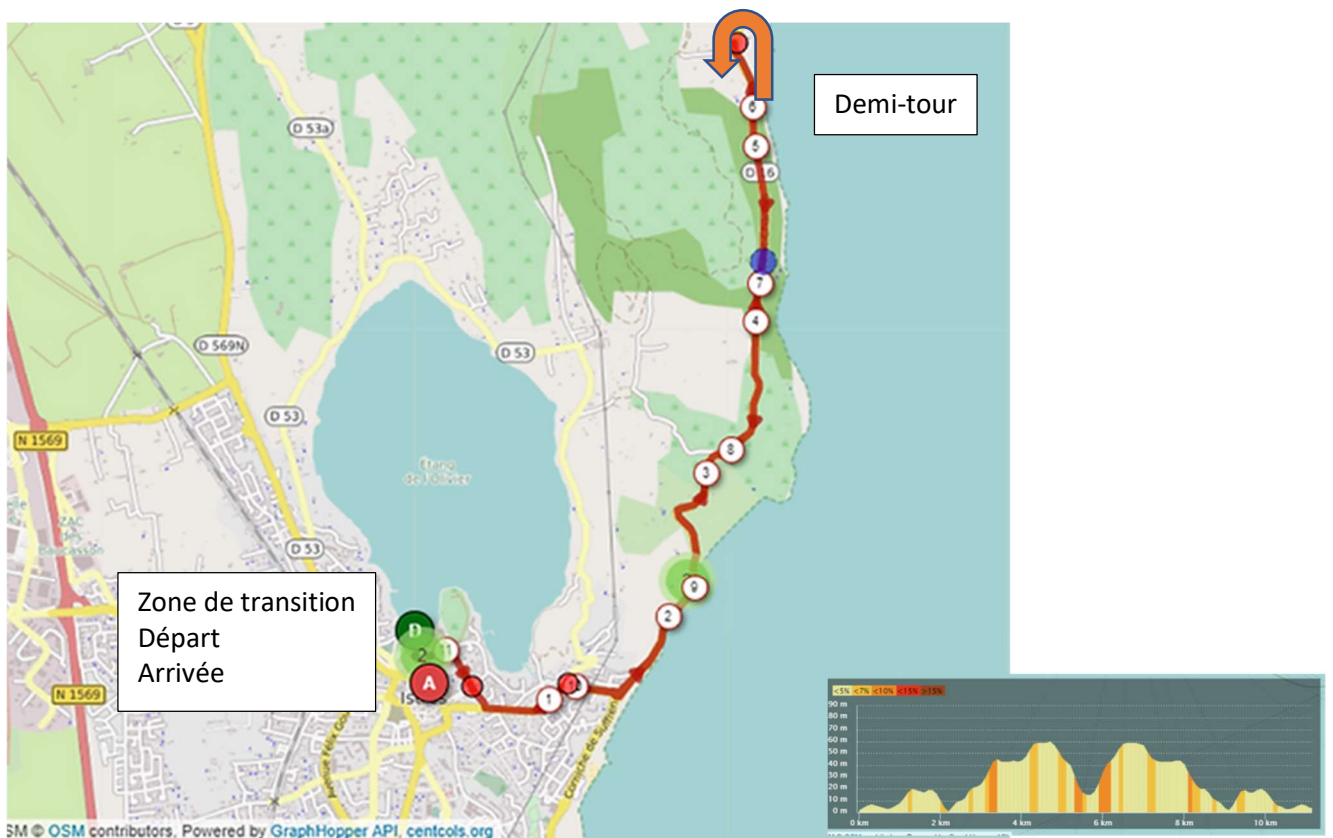
DISTRES SPORTS TRIATHLON

Départ dans l'eau



VELO distance XS

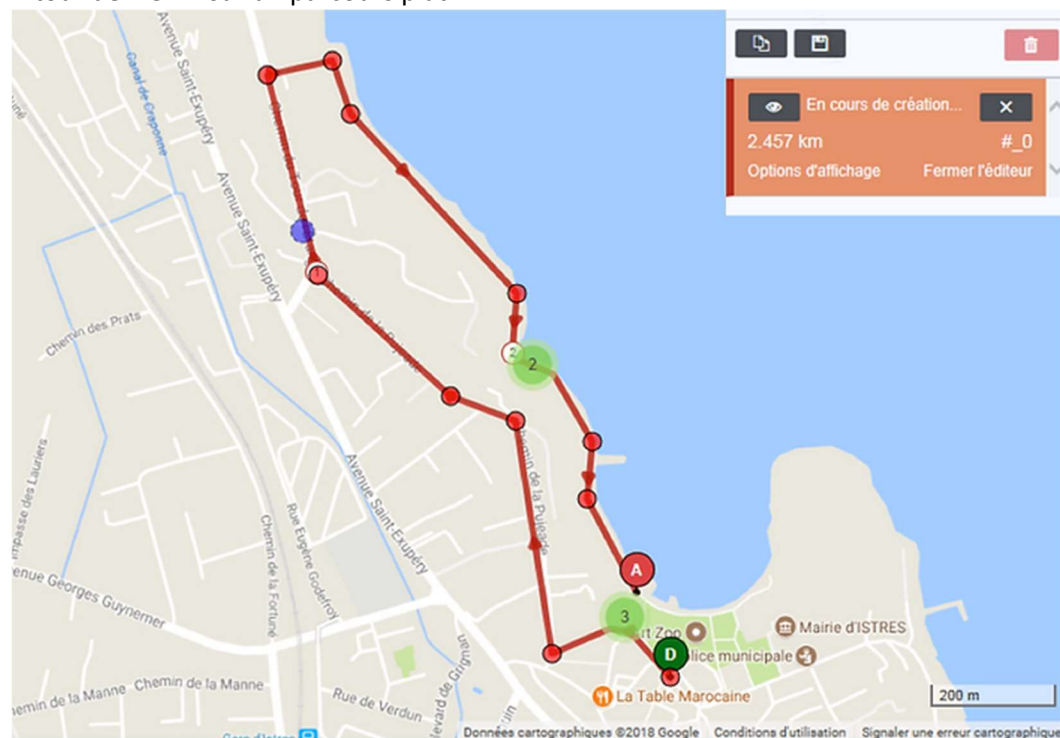
1 aller-retour de 11 km sur la route du Dela.



DISTRES SPORTS TRIATHLON

COURSE A PIEDS distance XS

1 tour de 2.5km sur un parcours plat



Duathlon poussin (distances adaptée)

1 aller-retour de course à pied de 250m

1 aller-retour à vélo de 1km

1 aller-retour de course à pied de 250m

ISTRES SPORTS TRIATHLON



Duathlon pupille (distance adaptée)

- 1 aller-retour de course à pied de 500m
- 1 aller-retour à vélo de 2km
- 1 aller-retour de course à pied de 500m

ISTRES SPORTS TRIATHLON





Annexes

AUTORISATION PARENTALE

je soussigné(e).....

Demeurant

Agissant en qualité de père mère tuteur Autorise ma fille / mon fils (rayer la mention inexacte)
mineur(e) nommé(e) ci-dessous :

Nom: Prénom : Né(e) le :/...../.....

A

participer à qui se déroulera le
...../...../.....

Fait à : Le : / /

Signature du Responsable Légal

ISTRES SPORTS TRIATHLON

Parkings pour participants Istr'M 2023

